

Avis au Public

Conformément à l'article 82 de la loi communale du 13 décembre 1988, il est porté à la connaissance du public, qu'en sa séance du 29 octobre 2025 le conseil communal de Berdorf vient d'approuver un règlement de police relatif à l'utilisation et à l'exploitation de la salle publique du bâtiment «Al Schoul» à Bollendorf-Pont.

Le texte du règlement est à la disposition du public à la maison communale, où il en peut être pris copie sans déplacement.

Berdorf, le 19 novembre 2025

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le Secrétaire,
(contresiege art. 74 loi communale)



Le Bourgmestre,

